ISSN 0753-082X

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 352 – RAA DU 29 AVRIL 2011

Date de parution : 29 Avril 2011

Le contenu intégral des textes et les documents annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE RÉGION BRETAGNE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

SOMMAIRE

N° 352 – RAA DU 29 AVRIL 2011

Secrétariat général pour les affaires régionales

ARRETE PREFECTORAL
MODIFICATIF

constatant
la désignation des représentants des organismes et nommant les personnalités du Conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne

LE PREFET DE LA REGION BRETAGNE,
PREFET D'ILLE ET VILAINE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.4134-2 et R. 4134-1 à R.4134-7 ;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, et notamment son article 250 (III) ;

Vu le décret n° 2011-112 du 27 janvier 2011 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2007, modifié les 4 décembre 2009 et 26 avril 2011, fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne et le nombre de leurs représentants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2007, modifié les 6 novembre 2007, 14 janvier 2008, 8 février 2008 et 14 décembre 2009, constatant la désignation des représentants des organismes et nommant les personnalités du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne ;

Vu le décret du 3 juillet 2009 portant nomination de M. Michel CADOT, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille et Vilaine ;

Sur proposition de la secrétaire générale pour les affaires régionales ;

ARRETE

Article 1 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2007 modifié, constatant la désignation des représentants des organismes et nommant les personnalités du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne, est modifié comme suit :

Troisième collège : représentants désignés par les organismes et associations qui participent à la vie collective de la région :

Mode de désignation	Nombre de sièges	Nom
Organismes et associations qui participent à la vie collective de la région		
Par l'union régionale des associations familiales de Bretagne	1	**M. Lionel LE BORGNE**
Par accord entre la caisse régionale d'assurances maladie des travailleurs salariés, les Caisses d'allocations familiales et le Régime social des indépendants	1	**M. Philippe MAGRIN**
Par l'association des caisses de mutualité sociale agricole	1	**Mme Marie-France MARCHAL**
Par l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA)	1	**Mme Jacqueline KERJEAN**
Par l'union régionale interfédérale des œuvres privées, sanitaires et sociales	1	**M. Daniel HARDY**
Par accord entre l'union régionale des associations de parents et d'amis de personnes handicapées mentales et le Centre régional d'études et d'actions sur les inadaptations et les handicaps	1	**M. Claude LAURENT**
Par la chambre régionale de l'économie sociale (CRES)	1	**Mme Marie-Martine LIPS**
Par l'union régionale de la Mutualité française	1	**M. Alain EVEN**
Par accord entre les universités de Bretagne	4	**- M. Guy CATHELINEAU** **- M. Jean-Emile GOMBERT** **- M. Pascal OLIVARD** **- M. Olivier SIRE**
Par la conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne	1	**M. Patrice QUINTON**
Par l'Institut national de recherche agronomique	1	***(siège vacant)***
Par accord entre les CRITT et les centres techniques de Bretagne	1	**M. Gilbert BLANCHARD**
Par la Mission pour l'électronique et l'informatique et les Télécoms de l'Ouest, collège recherche de Bretagne	1	**M. Jean LE TRAON**
Par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	1	**M. Philippe MARCHAND**
Par accord entre les bureaux départementaux des fédérations des conseils des parents d'élèves des écoles publiques et l'Union régionale des parents d'élèves de l'enseignement public	1	**M. Denis CHEVALLIER**

Mode de désignation	Nombre de sièges	Nom
Par le comité académique de l'enseignement privé de Bretagne	1	**M. Jean-Yves SAVIDAN**
Par accord entre l'Institut culturel de Bretagne et le Conseil culturel de Bretagne	1	**M. Alain MONNIER**
Par le Centre régional d'information jeunesse	1	**M. Jean LEMESLE**
Par le Comité régional olympique et sportif	1	**M. Lucien THOMAS**
Par accord entre l'Association régionale des organismes HLM et l'Union bretonne des comités interprofessionnels du logement	1	**Mme Tifenn QUIGUER**
Par accord entre l'Union régionale des PACT-ARIM et Habitat et développement en Bretagne	1	**M. Michel MORVANT**
Par l'Association Eaux et rivières de Bretagne	1	**M. Jean-Paul GUYOMARC'H**
Par Bretagne vivante - SEPNB	1	**M. Bernard GUILLEMOT**
Par la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE)	1	**M. Daniel COLLET**
Par accord entre les Associations de solidarité représentatives au niveau régional	2	**M. Serge BONNAL** **Mme Marie-France FERRET**
Par accord entre la Délégation régionale de l'Union nationale des associations de tourisme et l'Union bretonne de tourisme rural	1	**M. Alain LE FUR**
Par l'Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (URCIDFF)	1	**Mme Annie GUILLERME**
Par le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP)	1	**Mme Anne-Claire DEVOGE**
Sous-total	32	
Organismes et associations qui participent à la vie collective de la région désignés au titre du deuxième alinéa de l'article L.4134-2 du code général des collectivités		
Associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement		
Par l'Association Eau et rivières de Bretagne	1	**M. Gilbert JEFFREDO**
Par Bretagne vivante - SEPNB	1	**M. Daniel PIQUET-PELLORCE**
Par le Réseau Cohérence	1	**Mme Armina KNIBBE**
Par le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne	1	**M. Michel CLECH**
Par la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne	1	**M. Guy BONNEFOUS**
Personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable		
	1	**M. Yvon LE NORMAND**
Sous-total	6	
Nombre total de représentants du collège III	38	

Article 2 : le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région de Bretagne.

Article 3 : la secrétaire générale pour les affaires régionales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au président du conseil régional et au président du conseil économique, social et environnemental régional, affiché à la préfecture de région de Bretagne et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Rennes, le vendredi 29 avril 2011

SIGNE
Le préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine

Michel CADOT